

20210607_DL_04

OBJET :

Budget supplémentaire de
l'exercice 2021

Date de convocation :

31 mai 2021

Date de séance :

7 juin 2021

Date d'affichage :

28 juin 2021

Membres en exercice : 46

Membres présents : 19

Membres votants : 32

*Séance en présentiel et
visioconférence*

*Règles de fonctionnement selon
l'ordonnance du 1^{er} avril 2020
et sa prolongation au 30
septembre 2021 par la loi
n°2021-689 du 31 mai 2021*

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures d'ouverture du
syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30

et de 14h00 à 17h30

L'an deux mille vingt et un, le 7 juin à 17h30 le Comité Syndical régulierment
convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET, Président.

Etaient présents : BLONDELLE Jean-Marie, BODIOU Thierry, DEBEUGNY François,
DECLÉ Paul-Éric, DELETRE Margaux, DEMARCY Denis, EYNARD Francis, FOURNIER
Jean-Michel, GEST Alain, GORRIEZ Jean, LEBRUN Christian, LEFEBVRE Julien,
MAROTTE Philippe, MASSET Jacques, PARSIS Laurent, PAYEN Dominique, PENAUD
Guy, ROY Mathilde.

Secrétaire de séance : Laurent PARSIS

Pouvoirs : Olivier JARDE à Margaux DELETRE
James HECQUET à François DEBEUGNY
Jean-Luc WALIGORA à Julien LEFEBVRE
Anna-Maria LEMAIRE à Jean-Michel FOURNIER
Marc FOUCAULT à Alain GEST
Patricia POUPART à Laurent PARSIS
Fabrice FRION à Denis DEMARCY
Joël BEAUMONT à Philippe MAROTTE
Isabelle DE WAZIERS à Jean-Marie BLONDELLE
Jean-Philippe DELFOSSE à Jean-Dominique PAYEN
Stéphane DECAYEUX à Philippe VARLET
Jacky THUEUX à Jean GORRIEZ
Arnaud DE MONCLIN à Jacques MASSET

LE COMITE SYNDICAL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.
- Vu le budget primitif 2021 approuvé par délibération n°4 du Comité syndical du 18 janvier 2021
- Vu les résultats de l'exercice 2020 constatés au compte administratif approuvé par délibération n°2 du Comité syndical du 7 juin 2021
- Vu l'affectation du résultat de l'exercice 2020 approuvé par délibération n°3 du Comité syndical du 7 juin 2021
- Vu le projet de Budget supplémentaire de l'exercice 2021,

DELIBERE

ARTICLE 1 – Le budget supplémentaire de l'exercice 2021 est approuvé.

ARTICLE 2 - Les montants totaux des budgets (reports 2020 compris) se décomposent par section ainsi qu'il suit :

	Crédits votés	Reports 2020 + modifications 2021	Totaux budgets 2021
Budget principal - Fonctionnement	1 439 850,00	467 464,97	1 907 314,97
Budget principal - Investissement	1 091 100,00	595 733,50	1 686 833,50
Budget annexe - Fonctionnement	10 639 770,00	4 728 646,82	15 368 416,82
Budget annexe - Investissement	38 233 000,00	3 891 936,45	42 124 936,45

ARTICLE 3 : Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.